

**Votre question :**

MAINTIEN DU RER A à POISSY Lors de la réunion d'hier 19/10 à POISSY, la question du maintien de cette desserte a été posée à plusieurs reprises. A deux reprises, la représentante du STIF a fourni une réponse incompréhensible sur une éventuelle suppression du RER A à Poissy lorsque serait réalisée une voie nouvelle Paris Normandie. Pourriez vous préciser le lien qui est fait entre cette ligne nouvelle et la suppression du RER A à Poissy, que Monsieur le maire de Poissy semblait d'ailleurs considérer comme inéluctable.?

La réponse du maître d'ouvrage :

Le projet de prolongement du RER E qui vous a été présenté lors de cette réunion à Poissy porte plusieurs objectifs.

L'un de ses objectifs est effectivement de renforcer la desserte en gare de Poissy. Ainsi, le projet de prolongement du RER E se place en complément de la présence du RER A, et ne conduit pas à une suppression de cette desserte par le RER A. Le flux des voyageurs en gare de Poissy est trop important pour être assuré uniquement par le RER E.

A une échéance plus lointaine, la réalisation d'une ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) soulagerait les voies existantes de la ligne Mantes-Paris Saint Lazare via Poissy de tout ou partie des trains en provenance de Normandie. La capacité ainsi libérée permettrait de revoir la desserte des Transilien de l'ouest (RER E, RER A, Groupe III). Le nombre de RER E à l'ouest pourrait être revu à la hausse, ce qui permettrait de remplacer les missions actuelles du RER A sur la branche de Poissy au bénéfice de la branche de Cergy. Ceci n'est qu'un exemple des possibilités ouvertes par la création de la LNPN et ne préjuge pas des décisions qui seraient prises par le STIF.